

VENTE A RTE
PARCELLES CADASTREES SECTION AB N^{OS} 34, 39, 44 et 84

Monsieur Daniel WILMOT, expose au Conseil :

Dans le cadre du projet de création du futur poste électrique de Flandre-Maritime, RTE sollicite la commune pour acquérir les parcelles cadastrées section AB n^{OS} 34, 39, 44 et 84 sises sur la Commune de Saint Georges sur l'Aa.

Libres d'occupation et sans affectation particulière, la Commune a répondu favorablement à cette demande.

Conformément à l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Service France Domaine a rendu son avis en date du 22 avril 2024.

Il est donc proposé au Conseil de céder, à RTE, lesdites parcelles de terrain non bâties, d'une superficie totale de 11 683 m² moyennant le prix fixé par le service France Domaines, à savoir 19 000 euros.

La Commission Extra-Municipale « Travaux, Aménagement et Accessibilité » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal :

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve la vente à RTE, ou à toute société qui s'y substituerait dans laquelle il serait majoritairement associé, les parcelles de terrain non bâties cadastrées section AB n^{OS} 34, 39, 44 et 84, d'une superficie totale de 11 683 m², sises à Saint Georges sur l'Aa appartenant à la Ville de Gravelines, moyennant le prix de **19 000 euros** ;
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toute pièces utiles et l'acte de vente à intervenir ;
- La recette sera imputée à l'Article 775 - Fonction 5 - Sous fonction 518 du budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 26 JUIN 2024

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,




Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 28 JUIN 2024

Mis en ligne sur le site de la Ville le 28 JUIN 2024

Conseil Municipal convoqué le : 20 Juin 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU 26 JUIN 2024 - 18h00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC à partir de 18h30,
Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS,
Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Madame Laurie VERSTRAET, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame
Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Christelle
DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine
VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric
LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Madame SALA
jusqu'à 18h30,

Monsieur Alain BOONEFAES, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Monsieur WILMOT,
Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Monsieur MERLEN,
Monsieur Claude WADOUX, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur CANOEN,
Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur DEVOS,
Madame Emmanuelle PERY, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame BLEUEZ,
Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame RIOT,
Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur VEYER,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.